



# Une commission d'enquête sur Srebrenica !

Jean-Hervé Bradol

Tribune parue dans Le Monde le 13 juillet 2000

Document en provenance du site internet de Médecins Sans Frontières

<http://www.msf.fr>

Tous droits de reproduction et/ou de diffusion, totale ou partielle, sous quelque forme que ce soit, réservés pour tous pays, sauf autorisation préalable et écrite de l'auteur et/ou de Médecins Sans Frontières et/ou de la publication d'origine. Toute mise en réseau, même partielle, interdite.

## **Une commission d'enquête sur Srebrenica !**

LE 11 juillet 1995, Srebrenica tombait aux mains des forces serbes de Bosnie. Le contingent hollandais de l'ONU présent sur le terrain n'a pas défendu la population regroupée dans cette zone dite « de sécurité ». La chute de Srebrenica a entraîné la déportation de 40 000 personnes et l'exécution d'environ 7 000 autres.

Entrée en 1993, en même temps que le général Morillon, dans l'enclave de Srebrenica, Médecins sans frontières a, pendant deux ans, apporté un soutien médical et matériel à cette population assiégée, officiellement placée sous la protection des casques bleus de l'ONU. Cette population avait reçu la promesse qu'elle ne serait pas abandonnée et c'est, entre autres, avec cette « garantie » qu'elle est restée sur place au lieu de fuir la menace des forces bosno-serbes. La présence continue de MSF auprès de cette population a contribué à entretenir l'illusion d'une protection internationale dans cette zone. Mais l'équipe de MSF est restée un témoin impuissant du tri de la population et des malades et blessés, de la séparation des hommes et des femmes, et du départ des groupes en convoi vers des destinations inconnues ainsi que de l'inertie du bataillon hollandais de la Forpronu.

Plusieurs dizaines de blessés et malades de MSF évacués de l'enclave par les bosno-serbes et « sous escorte hollandaise » ont été sortis des bus et exécutés par les forces serbes. Au moins trois infirmières bosniaques de MSF qui les accompagnaient ont également été sorties des bus et sont depuis portées disparues.

La France, qui commandait alors l'ensemble des forces de protection des Nations unies dans l'ex-Yougoslavie, jouait un rôle décisionnel majeur. C'est pourquoi nous demandons la création d'une commission d'enquête parlementaire chargée d'examiner la part des responsabilités politiques et militaires de notre pays face à la paralysie des Nations unies et de l'OTAN dans la mise en oeuvre des frappes aériennes demandées par le contingent hollandais.

Les conclusions du rapport de l'ONU sur le massacre de Srebrenica demandent explicitement aux Etats membres impliqués de mener un travail d'enquête au niveau national. Aux Pays-Bas, le rapport de debriefing des casques bleus déployés à Srebrenica a été publié en novembre 1999 et une enquête a été confiée par le gouvernement néerlandais à l'Institut royal de recherches sur la guerre.

En France, alors que la volonté de contrôle parlementaire sur les opérations militaires s'est déjà exercée pour le Rwanda et le Kosovo, elle est restée paralysée pour Srebrenica. Alors que les opérations de maintien de la paix connaissent un regain manifeste et que la France y joue un rôle de premier plan, elle est tenue à un effort de transparence quant à l'efficacité de dispositifs qui prétendent protéger les victimes.

Nous souhaitons donc que le travail d'investigation parlementaire permette de tirer les leçons de ces échecs sanglants pour éviter à l'avenir le déploiement trompeur de militaires destinés à rester pieds et poings liés face à des politiques criminelles.

**Jean-Hervé Bradol**